

Séance du mercredi 2 décembre 2009

~~~~~

L'an deux mille neuf, le deux décembre à dix neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Le Seure, sous la présidence de Monsieur MARTIN Jean-Michel, Président d'après les convocations en date du 26 novembre 2009.

Présents : MARTIN Jean-Michel, VARANCEAU Jean-Luc, BEGEY Jean-Marie, VITRY Jean, POTTIER Agnès, THOUARD Geneviève, MOYSAN Alain et ROUDIER Patrick.

Absent : Jean-Michel VICENTY

Invité présent : Didier HAY

M. Alain MOYSAN a été élu secrétaire de séance

## ===== **Ordre du Jour**=====

- 1. Remplacement tondeuse**
- 2. Permis de conduire EC**
- 3. Questions diverses**

=====

Aucune remarque n'étant faite sur le procès-verbal de la réunion du 04 novembre 2009, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **1- Remplacement tondeuse**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Dany BERTIN, commercial aux Etablissements FORT de Saintes.

Monsieur BERTIN présente divers modèles en fonction des besoins des communes. Il attire également l'attention de l'assemblée sur l'obligation de l'homologation du matériel pour l'usage sur la route.

Les conseils municipaux des trois communes sont plutôt favorable à l'acquisition de trois engins pour plus de souplesse dans l'utilisation

### **2- Permis de conduire EC**

Suite à la réunion du 04 novembre dernier, un troisième devis a été demandé à l'auto-école de la Base. Cette dernière offre ne correspondant pas au souhait du SIVOM notamment en raison des plages horaires des leçons de code qui ne sont pas adaptées aux besoins du service.

Monsieur le Président propose de retenir la proposition de l'ECF pour la somme 5 970 €. Les crédits n'ayant pas été prévu pour cette formation, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice 2009 :

| <i>Désignations des articles</i> |                            | <i>Crédits suppl. à voter</i> |                 |
|----------------------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------|
| <i>N°</i>                        | <i>Intitulés</i>           | <i>Dépenses</i>               | <i>Recettes</i> |
| 6184                             | formation                  | 5970,00                       |                 |
| 7474                             | Participation des communes |                               | 5970,00         |
|                                  | <b>Totaux</b>              | <b>5970,00</b>                | <b>5970,00</b>  |

Monsieur le Président invite le comité syndical à voter ces crédits supplémentaires.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré vote à l'unanimité des membres présents en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### **3- Questions diverses**

Néant.

Prochaine réunion : le mercredi 06 janvier 2009 à la mairie de Migron.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h30 et ont signé au registre les membres présents.*